

## Avis de Vente au plus offrant A.O. N°25/2017

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de Trois (03) Biens Immobiliers sis à Mrezga-Hammamet et d'une Parcelle titrée sise à Hammam-Sousse, Zone « Lahmada El Kbir » au sud de la Baie des Anges-Tunis (en Lots séparés) :

Lot	Bien	Titre Foncier	Descriptif	Emplacement	Sup. Terrain	Sup. Couv
I	<a href="#">Villa Jinene</a>	544494 Nabeul	Villa R+1 nécessitant des travaux de réaménagement, avec un jardin aménagé (environ 402 m <sup>2</sup> ) et une piscine	Lotissement Bayt El Khir Résidence "Jinene" dans la zone touristique, Mrezga - Hammamet et à quelques mètres de la plage	711 m <sup>2</sup>	638 m <sup>2</sup>
II	<a href="#">Villa El Baraka I</a>	564593 Nabeul	Villa R+1 avec un 2 <sup>ème</sup> étage partiel et un jardin aménagé (environ 118 m <sup>2</sup> )		320 m <sup>2</sup>	477 m <sup>2</sup>
III	<a href="#">Villa El Baraka II</a>	563270 Nabeul	Villa R+1 avec un jardin aménagé (environ 202 m <sup>2</sup> )		400 m <sup>2</sup>	383 m <sup>2</sup>

القسط Lot	العلو الرّسم Titre Foncier	إسم الرّسم / القطع Nom du Titre / Parcelles	المساحة Superficie (م <sup>2</sup> )	المساحة موضوع التّفويت Superficie à céder (م <sup>2</sup> )	الصّبغة المبرمجة Vocation projetée	العلو المبرمج Hauteur projeté
IV	24487 سوسة	<a href="#">الوادي 20</a> <a href="#">القطعة 974</a>	1 246	1 246	UAa2	R+2 /12 m

Les plans de situation sont disponibles sur le site [www.gammarth-immobiliere.tn](http://www.gammarth-immobiliere.tn), ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens objet de la cession sont **libres de tous droits ou hypothèques**, et relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens objet de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leurs vocations avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du **31 Juillet au 09 Octobre 2017**. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth

Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) pour chaque cahier en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

**Destinataire : Société Gammarth Immobilière**

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 25 /2017**

**«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C fixé à **Vingt mille dinars (20 000 DT) pour chacun des lots I à III et Deux mille dinars (2 000 DT) pour le lot IV.**

**La date limite** de remise des offres est fixée au **au Mardi 10 Octobre 2017 à 16h00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **16H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100, +216 73 369 037, +216 98 910 000) .GI

## Vue par satellite de la Villa « Jinene» sise à Mrezga-Hammamet

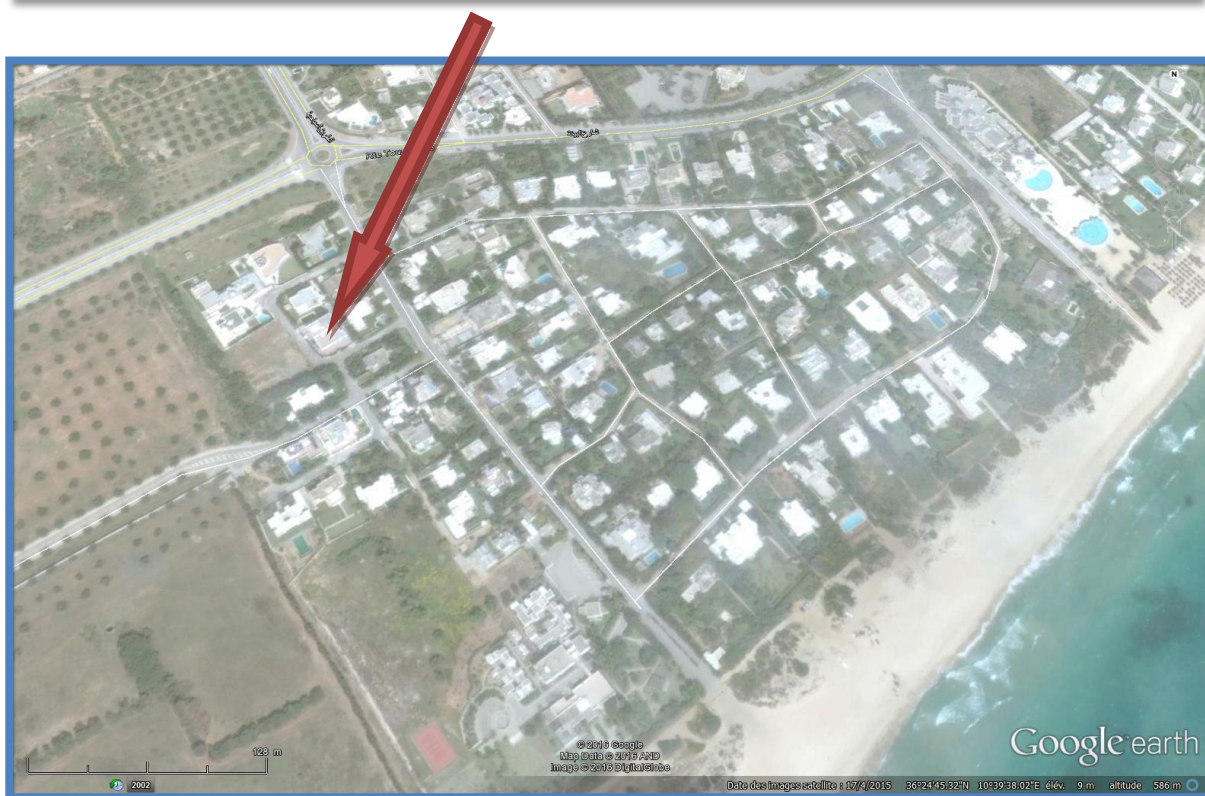
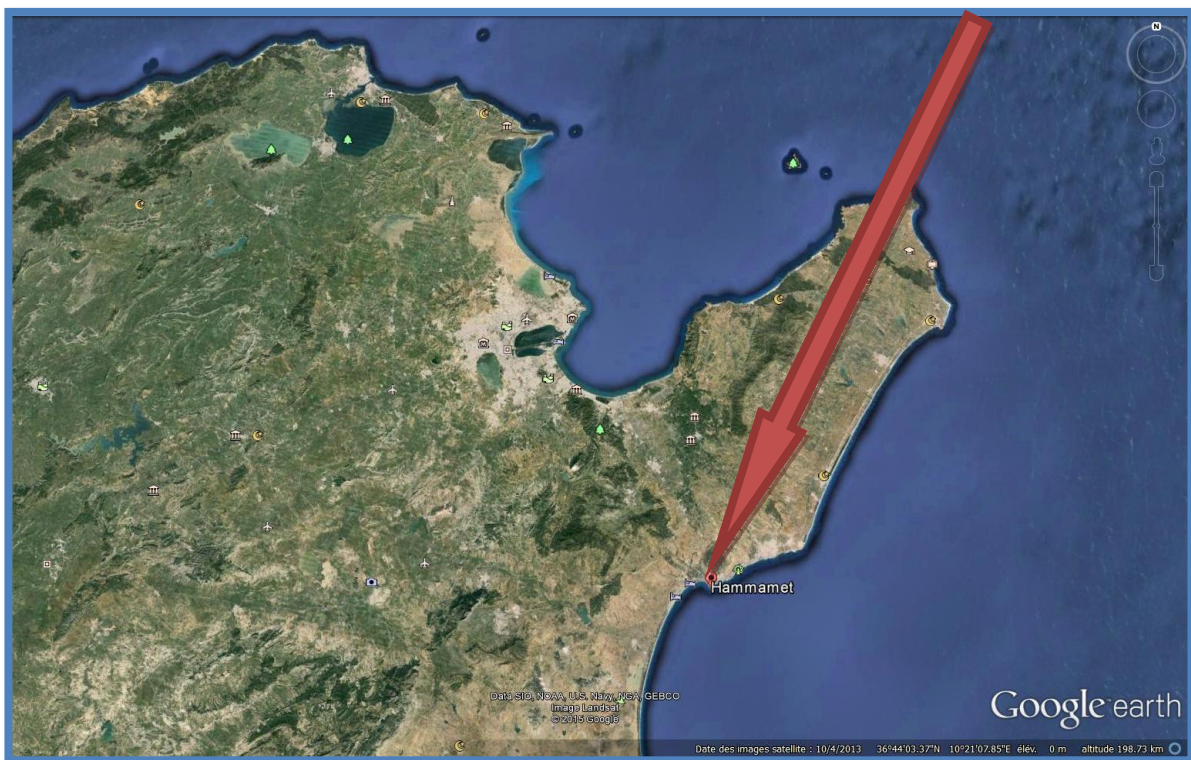
$36^{\circ}24'47.90''N, 10^{\circ}39'31.53''E$



*A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.*



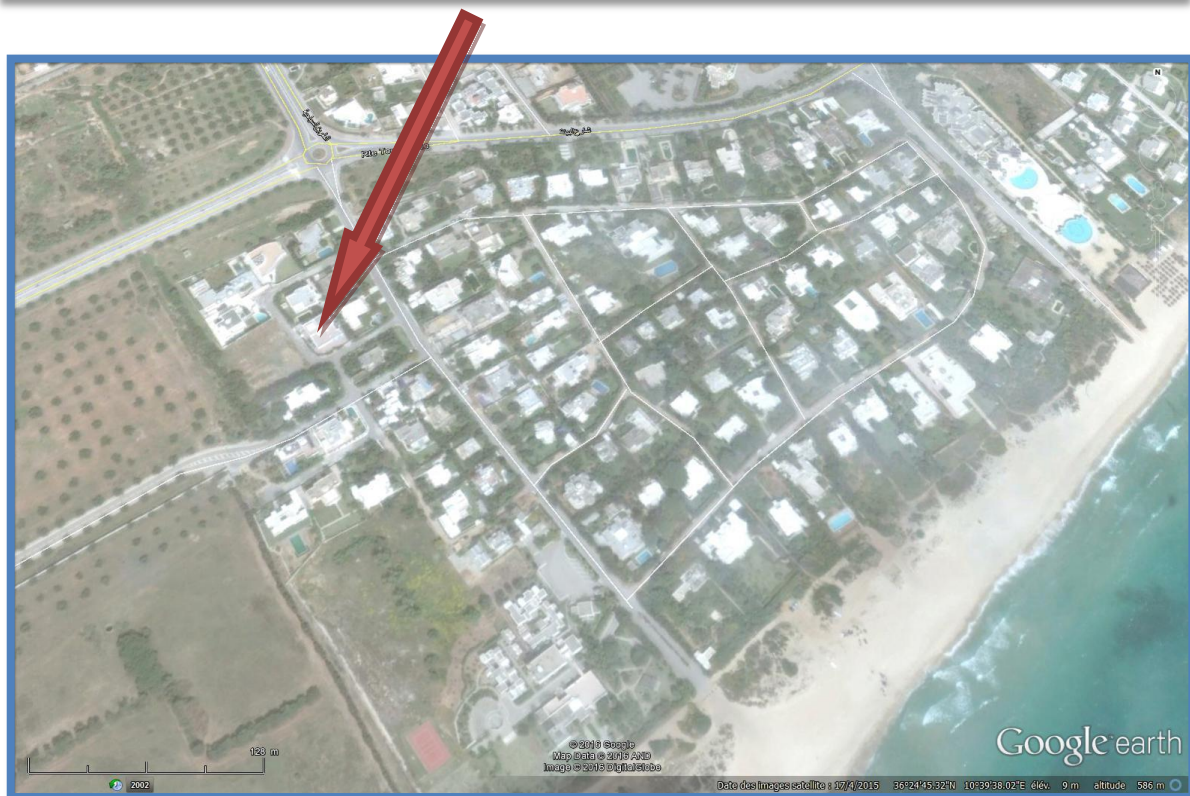
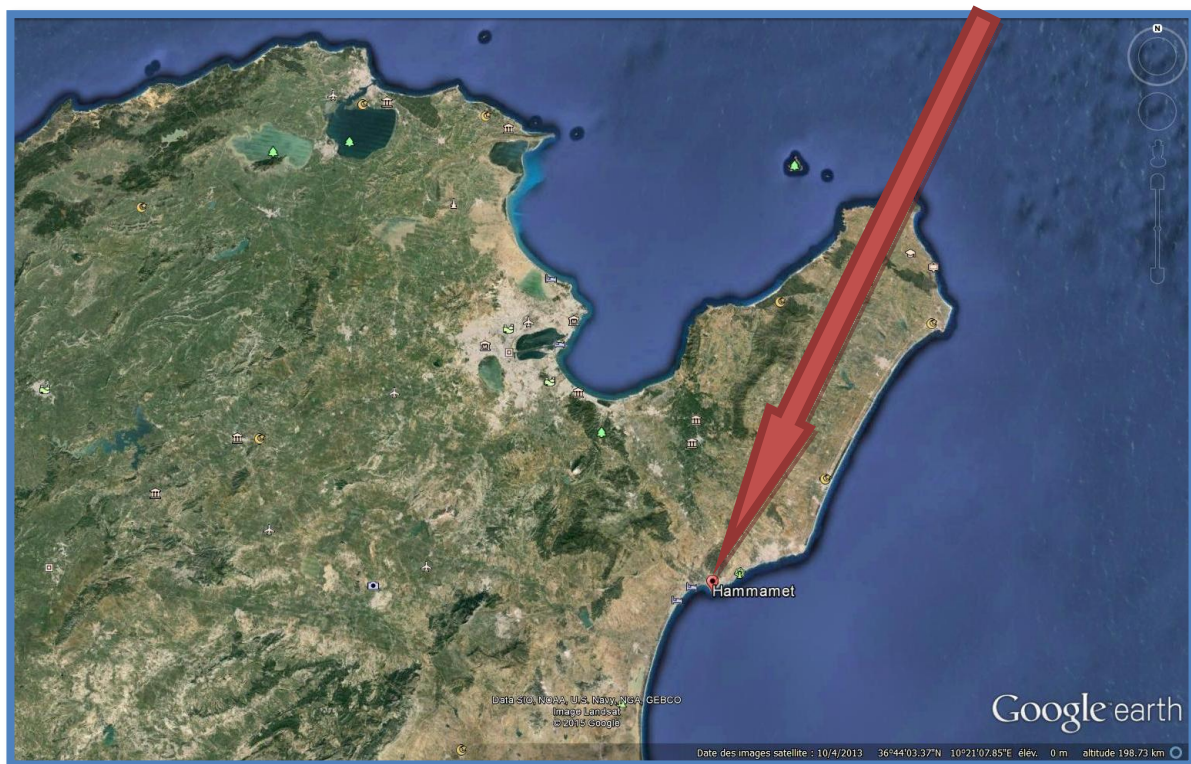
**Vue par satellite de la Villa « El Baraka I » sise à Mrezga-Hammamet**  
**36°24'47.56"N, 10°39'30.45"E**



*A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.*



**Vue par satellite de la Villa « El Baraka II » sise à Mrezga-Hammamet**  
**36°24'47.56"N, 10°39'30.45"E**



*A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.*



## Vue par satellite du terrain "Al Ouadi 2" Hammam-Sousse

35°52'18.35"N - 10°35'29.83"E



*A titre indicatif selon Photos et droits Google fournis au public.*